

INDICE DE PERCEPTION DE L'ALECA EN TUNISIE*

1^{ère} édition, Mai 2016

PERCEPTION DU SECTEUR PRIVE

OBJECTIF

L'ouverture sur le marché européen préconisée par l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi pose inévitablement la question du degré de libéralisation que le secteur privé en Tunisie est prêt à supporter face à la concurrence internationale.

Dans ce cadre, l'IACE a élaboré un indice de perception qui a pour objectif de déterminer quels sont les secteurs d'activité qui sont prêts à la libéralisation et dont la compétitivité sera préservée et quels sont ceux pour lesquels cette ouverture constitue une menace face à la concurrence que représente le marché européen. En effet, en Tunisie, les gaps de compétitivité des trois secteurs demeurent très différents, rendant nécessaire de les considérer individuellement dans un contexte de libéralisation.

LES QUATRE PILIERS DE L'INDICE DE PERCEPTION

L'indice se base sur quatre piliers majeurs permettant de déterminer des scores pour chaque secteur d'activité. Chaque pilier mesure un aspect différent de l'avis du secteur privé vis-à-vis de l'ALECA.

1er pilier : La position concurrentielle

Le pilier de la position concurrentielle permet d'évaluer les niveaux de compétitivité des entreprises par rapport au marché local et au marché étranger. Ce pilier est nécessaire afin de déterminer comment les entreprises se situent dans leur secteur d'activité.

Il inclut une évaluation de la position concurrentielle par rapport aux entreprises locales et une évaluation de la position concurrentielle par rapport aux entreprises étrangères tenant compte des spécificités en termes de productions, d'importation, de

réseaux de distribution, de la localisation des fournisseurs et des clients.

2ème pilier : La connaissance de l'ALECA

Le pilier connaissance de l'ALECA détermine le degré de connaissance des chefs d'entreprises vis-à-vis de l'ALECA et son stade d'avancement, permettant également de connaître l'attention qui lui est accordée en Tunisie. Ce pilier comprend les moyens à travers lesquels le secteur privé prend connaissance de l'ALECA.

3ème pilier : L'impact perçu

L'impact perçu détermine si l'ALECA est perçu comme une menace ou une opportunité par le secteur privé. Il inclut le court terme, le long terme, l'impact perçu sur la filière en question, et sur les autres secteurs d'activité.

4ème pilier : L'adoption de l'ALECA

L'adoption de l'ALECA détermine le nombre d'entreprise qui sont en faveur de l'adoption de l'ALECA en Tunisie et quelles sont celles qui sont contre. Les scores par secteur permettent de distinguer les résultats par secteur d'activité.

ECHANTILLON

Pour assurer une bonne représentativité de la population des entreprises, nous avons eu recours à un échantillonnage stratifié proportionnel par taille et par secteur d'activité.

COMMENT LIRE L'INDICE

L'indice est compris entre 0 et 100. Les scores sont calculés par piliers et par secteur d'activité permettant de dégager un indice global de perception de l'ALECA.

Indice supérieur à 75

Un indice supérieur à 75 signifie que les entreprises se prononcent en faveur de la libéralisation et, par extension, de l'ALECA

Indice proche de 50

Un indice proche de 50 signifie que les entreprises ne se prononcent pas totalement contre ni pour l'adoption de l'ALECA en Tunisie.

Indice inférieur à 50

Un indice inférieur à 50 signifie que les entreprises perçoivent l'adoption de l'ALECA comme une menace pour leurs activités.

RESULTATS

Premier pilier : La position concurrentielle

Position concurrentielle Par secteur	Par rapport aux entreprises locales	par rapport aux entreprises étrangères	Score du pilier
Agriculture	63	49	54
Industrie	71	67	68
Service	59	42	47
	63	49	54

Position concurrentielle par taille	Par rapport aux entreprises locales	par rapport aux entreprises étrangères	Score du pilier
Moins de 50	61	44	50
[50, 200[50	50	50
200 et plus	71	58	63
	63	49	53

Deuxième pilier : Connaissance de l'ALECA

Etes-vous au courant du stade d'avancement de l'ALECA	Score du pilier : 50
Agriculture	33
Industrie	50
Service	53

Troisième pilier : Impact perçu

Impact perçu	Sur l'entreprise à court terme	Sur l'entreprise à long terme	Sur le secteur	Score du pilier
Agriculture	28	31	33	31
Industrie	84	90	100	91
Service	63	66	56	61
	66	70	67	68

Quatrième pilier : Faut-il s'engager dans un ALECA

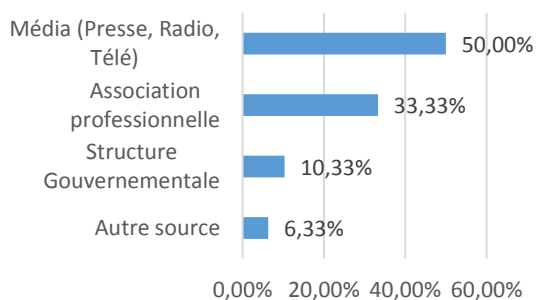
FAUT-IL S'ENGAGER DANS UN ALECA ?	Score du pilier : 77
Agriculture	34
Industrie	100
Service	73

INDICE GLOBAL

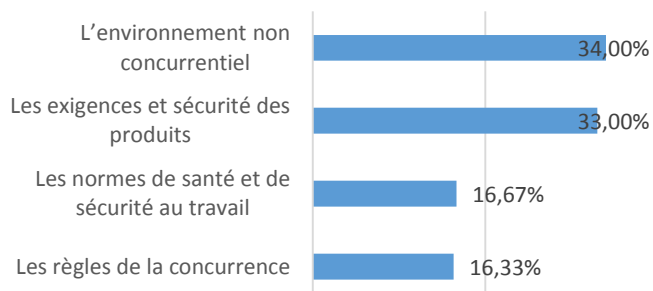
Indice global	62
Agriculture	37
Industrie	76
Service	59

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RECCUEILLIES

Moyens d'information de l'ALECA



Les conditions prioritaires de l'ALECA:



NOTE METHODOLOGIQUE

Pour mesurer un indice de perception, l'enquête se base sur quatre piliers :

- La position concurrentielle
- La connaissance de l'ALECA
- L'impact perçu de l'ALECA
- L'opinion quant à l'adoption ou non de l'ALECA en Tunisie

PREMIER PILIER : LA POSITION CONCURRENTIELLE

Evaluation de la position concurrentielle de l'entreprise par rapport aux entreprises locales

Evaluation de la position concurrentielle de l'entreprise par rapport aux entreprises étrangères

Pour chaque modalité de réponse, un poids est accordé : 0, 0.5 et 1. On calcule pour chaque secteur un score pondéré par les poids des modalités.

Des deux questions on dégage un score du pilier pour chaque secteur d'activité, le poids de la deuxième question représentant deux fois le poids de la première question car on accorde plus d'importance à la position concurrentielle à l'étranger. Par la suite le score du pilier est calculé par la somme des scores de chaque secteur, pondéré par la part que représente chaque secteur en question dans le PIB.

LE DEUXIEME PILIER « CONNAISSANCE DE L'ALECA »

Le répondant choisi entre les 2 modalités : Oui et non. Le poids de la modalité oui est 1, la modalité non est 0.

On calcule le score de chaque secteur, puis le score du pilier de la même manière que le premier pilier (c à d pondéré par la part de chaque secteur au PIB)

LE TROISIEME PILIER « IMPACT PERÇU »

Le même principe du premier pilier s'applique. On calcule le score de chaque secteur dans les 3 questions, la seule différence est au niveau des pondérations des modalités de réponse.

Ensuite, on calcule un score pour chaque secteur dans le pilier. Enfin, le score global du pilier est la pondération des 3 secteurs par la participation au PIB.

LE QUATRIEME PILIER : FAUT-IL S'ENGAGER DANS UN ALECA

Le score de ce pilier est calculé comme pour le deuxième pilier.

LE SCORE GLOBAL

Le score global est la somme des scores de chaque pilier pondéré comme suit :

Premier pilier : 0.3

Deuxième pilier : 0.2

Troisième pilier : 0.3

Quatrième pilier : 0.2